



Liberté Égalité Fraternité

Campagne d'information et de prévention 2023 sur les "risques industriels majeurs" Les bons réflexes en cas d'accident

2 établissements concernés dans votre bassin

STORENGY
TotalEnergies RAFFINAGE FRANCE



Toutes les informations sont à retrouver sur le site lesbonsreflexes.com



Il existe plus de 120 établissements industriels dits "à risques majeurs" en Auvergne-Rhône-Alpes. Dont certains près de chez vous.

Engendrés par une production industrielle dont notre société a besoin, ces risques font l'objet de mesures drastiques pour éviter qu'un accident ne survienne. Mais le risque zéro n'existe pas...

Alors, lisez cette brochure et soyez prêts!



Le mot de la Préfète

Vous informer et vous protéger

Notre devoir est de vous protéger, mais aussi de vous informer.

Cette brochure (et ses compléments accessibles par QR code sur le site internet Les bons réflexes) vous présente les risques auxquels vous pouvez être exposés et la conduite à tenir en cas d'alerte. N'en négligez pas la lecture, il en va de votre sécurité et de celle de vos proches, car le risque nul n'existe pas. Si un accident survient, vous devez être prêts à agir en respectant les consignes de sécurité. Celles-ci sont simples à appliquer et capitales pour la protection de tous."

Fabienne Buccio, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Pourquoi cette campagne?

L'information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les 5 ans, les industriels sont tenus de sensibiliser les riverains à l'existence des risques, à leurs conséquences potentielles et aux bons réflexes à adopter en cas d'accident.

Quelles sont les activités industrielles concernées?

Il s'agit notamment d'établissements classés « Seveso », d'installations nucléaires de base (INB), de stockages souterrains ou d'infrastructures de transport de matières dangereuses et de certains laboratoires. Ils font l'objet d'un Plan particulier d'intervention (PPI) qui définit l'organisation des secours et les moyens d'intervention en cas d'accident.

Quels sont les types de risques?

Selon la nature des produits impliqués, un accident peut entraîner un incendie, une explosion ou une émission de substances toxiques ou radioactives.

Pourquoi recevez-vous cette brochure?

Votre commune de résidence est touchée par le périmètre PPI d'un ou plusieurs établissements à risques.

Si VOUS recevez l'alerte, ayez les bons réflexes.

En cas de survenue d'un accident dans votre zone géographique, vous serez prévenu par une notification sur votre téléphone mobile (dispositif FR-Alert) et, dans la plupart des cas, par la sirène d'alerte. Ne paniquez pas, l'essentiel

à savoir se trouve dans cette brochure.

Il s'agit là des principaux moyens d'alerte, communs à tout le territoire. Pour savoir ce qui est prévu en complément dans votre zone d'habitation, contactez votre mairie!



Fermez portes, fenêtres et volets.



Écoutez la radio ou consultez les réseaux sociaux de votre préfecture.



Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.



Vous laissez ainsi les réseaux disponibles pour les secours.

FR-Alert, comment ça marche?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, déclenché lors d'un accident industriel majeur, d'une catastrophe naturelle, d'un attentat... Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. En cas d'accident, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Et la sirène, elle ressemble à quoi?

De nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques. Elle est testée en version courte le 1er mercredi de chaque mois à 12h par les sites équipés. Pour l'écouter, rendez-vous sur le site internet des Bons réflexes.











Tout au long de l'année, pouvoirs publics et industriels travaillent ensemble pour réduire les risques à la source, garantir la sécurité de tous et limiter les conséquences en cas d'accident.



EN SAVOIR +

Pour connaître les mesures spécifiques prises par les établissements proches de chez vous : **www.lesbonsreflexes.com**

Pour connaître l'ensemble des risques de votre territoire : www.georisques.gouv.fr

Pour suivre l'actualité des contrôles des installations nucléaires de base et en savoir plus sur la distribution d'iode : <u>www.asn.fr</u> (rubrique L'ASN informe puis Situations d'urgence)



Réduction des risques à la source

Les industriels réalisent des études de dangers pour recenser l'ensemble des risques et mettre en place les mesures permettant de les maîtriser. Ces études sont instruites par l'État, qui réalise des inspections au moins une fois par an et peut demander des mesures de sécurité complémentaires.

2

Maîtrise de l'urbanisation

L'État et les collectivités organisent l'aménagement du territoire pour faire cohabiter au mieux activités industrielles et populations, et limiter les conséquences d'un éventuel accident.

3

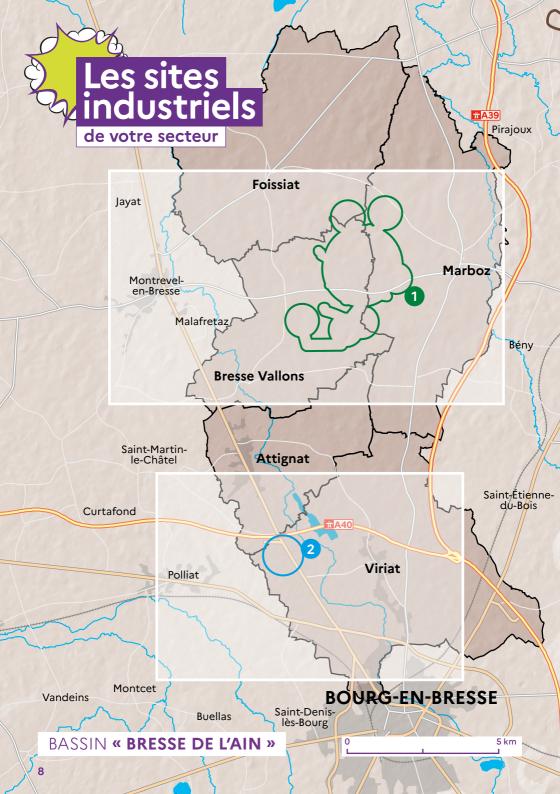
Préparation aux situations d'urgence

Les industriels et les pouvoirs publics élaborent des plans de secours, déclenchables en cas d'accident par les sites ou par la Préfecture selon l'étendue du sinistre. Ces plans sont régulièrement testés lors d'exercices.

(4)

L'information du public

Une population informée des risques encourus et des bons réflexes à adopter en cas d'accident, c'est une population mieux protégée et qui facilitera les secours. C'est l'objet de cette campagne!



Les entreprises concernées.

Entreprises	Commune d'implantation	Principaux dangers	Périmètre d'information	Page
1 STORENGY	Etrez (Bresse Vallons)		1300 m	10
2 TotalEnergies RAFFINAGE FRANCE	Viriat		472 m	10

LES DIFFÉRENTS RISQUES : QUE SIGNIFIENT LES PICTOGRAMMES ?



Risque d'explosion

Effets: Onde de choc (effet de surpression), projections de débris souvent accompagnées de dégagement de chaleur et de fumées.

Conséquences possibles: Traumatismes directs liés à l'onde de choc, blessures dues aux projections d'éclats et brûlures liées aux effets thermiques qu'une explosion peut créer.



Risque d'incendie

Effets : Dégagement de chaleur (effet thermique) et de fumées (gaz) éventuellement toxiques.

Conséquences possibles: Brûlures, asphyxie et intoxication par les fumées.



STORENGY ÉTREZ



ou allez sur lesbonsreflexes.com/16a



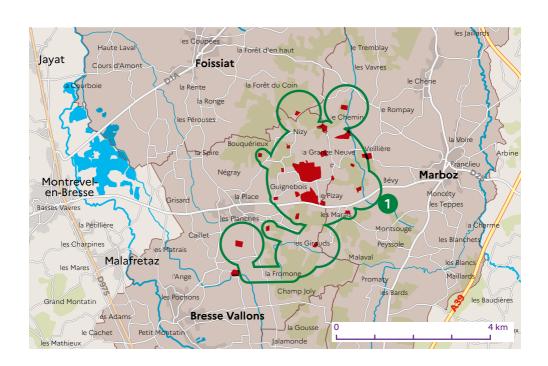
Activités: Stockage souterrain de gaz en cavités salines relié au réseau de transport de gaz par différents gazoducs et destiné à être redistribué aux clients finaux (entreprises, particuliers...)

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 16 juillet 2013 réglemente les activités du site / Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de novembre 2021



Périmètre de la zone à risques (PPI): 1300 m

Les risques et leurs effets : rupture de canalisation de gaz avec inflammation



TotalEnergiesRAFFINAGE FRANCE - STOCKAGE DE VIRIAT

ou allez sur lesbonsreflexes.com/14v

141 chemin des Chapelins 01440 Viriat / Tél. 04 72 09 50 50 plateforme.feyzin@totalenergies.com

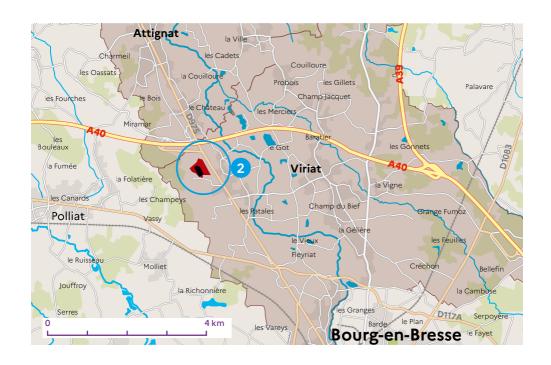
Activités: Stockage de gaz et acheminement des produits par des canalisations enterrées

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 10 septembre 1971 modifié en 2014 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2022



Périmètre de la zone à risques (PPI): 472 m

Les risques et leurs effets : incendie ou explosion d'un équipement industriel



Tout sur le site internet lesbonsreflexes.com

À tout moment, retrouvez les informations utiles sur les risques industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte.

